



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 12 décembre 2017	Nombre de délégués :	
N° 2017-032	En exercice :	50
Convocation du : 05 décembre 2017	Présents ou représentés :	29
Affichage du : 12 décembre 2017	Absents :	7

Objet de la délibération : Bail de location Chasse

L'an deux mille dix-sept et le douze du mois de décembre à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle Mille Club de la Mairie de Palinges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président et délégué titulaire de la commune de Blanzy.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS (CCM)	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD		X	X	Pouvoir à Bernard VILLETTE
BLANZY (CCM)	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X	X		Pouvoir à Jean-Marc FRIZOT
CIRY LE NOBLE (CCM)	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET	X X			
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT	X	X		
GÉNELARD (CCM)	M Marcel MARTIN M Pierre-Yves DUMAS			X X	
MARIGNY (CCM)	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X	X		M Bernard MORIN
MONTCEAU LES MINES (CCM)	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X		X	
MONTCENIS (CCM)	M André PRUDHON M Jean-Luc GISCLON	X	X		M Marc NUGUE
MONTCHANIN (CCM)	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X	X		Pouvoir à Joël DUBAND
OUDRY (CCC)	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN	X	X		
PALINGES (CCC)	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY	X X			
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		Pouvoir à Gilles PERRETTE
PERRECY LES FORGES (CCM)	M Cyril DUTARTRE M Guillaume JACOB		X	X	M Christophe DESCHAMPS
POUILLOUX (CCM)	M Christian SOROKA M Jimmy BOUDRY	X		X	
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS (CCC)	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY	X X			
SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES (CCM)	M Jean-Paul GUILLEMIN M Bernard VILLETTE	X	X		
SAINT EUSÈBE (CCM)	M Alain BALLOT M Henri CHECKO	X	X		Pouvoir à Henri CHECKO
SAINT LAURENT D'ANDENAY (CCM)	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON		X X		
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X X			
SAINT VALLIER (CCM)	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT	X X			
SAINT VINCENT BRAGNY (CCC)	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN	X	X		
SANVIGNES LES MINES (CCM)	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE		X X		Pouvoir à M Frédéric CANE M Frédéric CANE
TORCY (CCM)	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU	X		X	
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET		X X		Pouvoir à Alain MATRAS Pouvoir à Laurent BOURGEON
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX	X X			

Secrétaire de séance : M Bruno PICHARD

.../...

Le Syndicat est propriétaire d'une partie du marais de Torcy suite à la mise en place de compensation zones humides pour les travaux d'agrandissement de la RCEA.

M PERRUCHET, propriétaire d'une partie du Marais, a demandé au Syndicat dans le cadre de la mise en place de son plan de chasse que le Syndicat lui loue le droit de chasse.

Le plan de chasse tend à assurer le développement durable des populations de gibier et à préserver leurs habitats, en conciliant les intérêts agricoles, sylvicoles et cynégétiques.

Toutefois, la réglementation offre la possibilité aux bénéficiaires de plans de chasse individuels de gérer ensemble leurs territoires : on parle alors de mutualisation des bracelets accordés à chacun des intéressés. Cette possibilité est soumise à trois conditions : les territoires doivent appartenir à la même unité de gestion cynégétique, doivent être contigus et chaque titulaire de plan de chasse doit avoir prélevé le nombre minimum d'animaux qui lui a été attribué. La procédure est simple : les intéressés informent la direction départementale de l'agriculture et de la forêt par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette mutualisation n'est valable que pour la saison de chasse considérée.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise Monsieur le Président à louer le bail de chasse des parcelles n° C136, C137, C156 et C157 sur la commune de Torcy à Monsieur Jean PERRUCHET à l'€uro symbolique.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : **18 décembre 2017**
Publication le : **18 décembre 2017**

A Montceau-les-Mines le : **18 décembre 2017**
Le Président,

